COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR MARDI 31 MAI 2016 À 20H

Présents :
Guy PANOUILLOT (Président OMS) ; **Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS / Volleyball blancois) ; **Rémy LOISEAU** (Secrétaire OMS / Cie Le Blanc archer) ; **Georges MARTINO** (Membre de droit OMS – Conseiller municipal / Vélo club blancois) ; **Didier CIRET** (Membre de droit OMS - Maire-adjoint chargé des sports) ; **Bruno SOULET** (Membre ; responsable CMS ; Association 42km195) ; **Hubert WELTER** (Trésorier OMS / ASSG Basket) ; **Philippe PASQUIERS** (Membre OMS - Responsable répartition des installations sportives) ; **Carole BODIN** (Commission aide à la formation diplômante) ; **Danie BUSZ** (Boule sportive blancoise / CSLG) ; **Marc DEVAUX** (Billard club blancois) ; **Mrs FAURE et GOIZEL** (Base de plein air) ; **Isabelle TAVENOT** (Tennis club blancois) ; **Alain MICHEL** (Le Blanc athlétisme) ; **Fanny DENISARD** (École française de parachutisme Le Blanc) ; **Philippe BOUCHERON** (Volant blancois) ; **Nathalie CORBEAU et Michel BRUNET** (Handball club Le Blanc) ; **Alain MOULENE** (VCB VTT) ; **Sylvie SEUTIN** (Brenn'Fitness) ; **Laurence GARLEJ** (Association Jeanne d'Arc) ; **Sandrine RICHARD** (CERB/Canoë kayak club Le Blanc) ; **Mrs PERROCHON et FRONTERA** (Tir sportif blancois) ; **Josiane THIBESSARD** (Brenne blanc gym) ; **Jean-Louis CHEZEAUX** (A.S. collège Sainte Anne/Club de plongée du Blanc) ; **Robert BARTHE** (ASSG Basket) ; **Joëlle BRUNET** (Les attelages blancois) ; **Etienne CHORLAY** (Amis cyclos blancois) ; **Samuel SAUDRAIS** (Club des dauphins/Centre culturel Le Blanc) ; **Didier INGREMEAU** (Club modéliste blancois) ; **Fabrice PELTRET** (USB Football) ; **Mrs CHAUMETTE et BIDAN** (Pétanque blancoise) ; **Philippe DEMIOT** (Ass. blancoise de horse-ball) ; **Francis TREMBLAIS** (Tennis de table Brenne Le Blanc) ; **Dominique JACQUET** (Service des Sports Municipal) ; **Laurence DUC** (Correspondante Nouvelle république) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative) et **Aurélie CHARRET** (Secrétaire OMS).

Excusés : A.S. Lycée pasteur (**Cyrille BAPTISTE**) ; A.S. Collège Les Ménigouttes ; Association Lycée Pasteur au galop (**Nelly TARLIER**) ; **Etienne BUCHMANN** (Conseiller municipal/Commission sports) ; Judo Club Blancois (**Pascal VRIGNAT**) ; **Frédérique VRIGNAT** (Conseillère municipale/Commission sports).

Absents : Association équestre l'Epineau Le Blanc ; Les Brenne Savates ; Rallye Team Blancois ; Roller Club Blancois ; Rugby Club Blancois ; Association de recherche et de transmission du Taïchi Chuan ; Officier des Sports de l'ECASGN ; Officier des Sports CTM Rosnay ; Dr Renaud GAUFFRE ; Dr Nicolas DUTHOIT ; Annick GOMBERT (Maire du Blanc, Conseillère Régionale) ; Conseiller pédagogique d'EPS – IEN Le Blanc ; Alain PERREARD (Conseiller municipal/Commission sports) ; Martial MILLIN (Commission subventions de fonctionnement) ; Véronique GRIMONPON (Commission récompenses) ; Claude GOUDIN (Commissions récompenses et actions spécifiques manifestations) ; Arnaud SCHWARZWAELDER (Président CCB).

I/ Appel des clubs et présentation des manifestations passées ou à venir

Guy PANOUILLOT, Président de l'OMS, donne la parole à Robert VIEILLERIBIERE pour procéder à l'appel des clubs. Les clubs peuvent, s'ils le souhaitent, annoncer leurs manifestations passées ou à venir, ou transmettre des résultats.

- Les attelages blancois : Le club organise leur concours annuel d'attelage le 7 août prochain aux écuries de Villeneuve à Rivarennes.

- Association Jeanne d'Arc : Le gala de fin d'année aura lieu le samedi 18 juin 2016 à 20h au gymnase Jean Moulin. Les invitations doivent être envoyées prochainement. Il est précisé que le gala est ouvert à tout public.

- ASSG Basket : Robert BARTHE annonce que l'équipe des filles a gagné la coupe de l'Indre.

Office Municipal des Sports Le Blanc

- Brenn'Fitness : Le samedi 11 juin au gymnase Jean Moulin, un challenge inter-équipe aura lieu vers 17h, une présentation des activités de l'association sera effectuée par les enfants et les adultes du club, et pour finir, une soirée zumba est organisée. Une banderole d'information de la manifestation a été mise sur le pont du Blanc.

- Canoë kayak club Le Blanc et Club d'escalade de la région blancoise : Ces deux clubs organisent conjointement le samedi 4 juin, une journée découverte escalade et canoë au Rocher de la Dube à Mérigny.

- Ecole Française de parachutisme Le Blanc : L'association propose aux clubs (de plein air) une animation avec les parachutistes (Un parachutiste peut apporter un ballon de football ou de rugby sur le terrain). Cette animation se fera tout l'été jusqu'au mois d'octobre.

- Club des dauphins : Le 4e meeting de la Brenne et la nocturne aquatique ont été à nouveau un beau succès. Le club remercie les clubs qui sont venus faire une animation lors de la nocturne aquatique.
Il est signalé que les compétitions de natation durent jusqu'à la mi-juillet (N2).

- Compagnie Le Blanc Archer : Des minimes du club sont 2e en division régionale de la Ligue. La finale aura lieu le 19 juin 2016 à Loches.

- Hand-ball Club Le Blanc : Une manifestation est organisée, en partenariat avec la Fédération française de hand-ball pour la promotion du mondial (janvier 2017), le samedi 9 juillet prochain. Elle aura lieu sur le site de l'ancienne gare au Blanc. De 10h à 13h, des animations sont prévues. 13h, départ de l'échappée à vélo pour rejoindre Argenton sur Creuse. La manifestation est ouverte à tous.

- Le Blanc Athlétisme : La Trans'ruffecoise (trail) aura lieu le dimanche 5 juin matin (parcours 5 et 10 kms) à Ruffec.

- Pétanque Blancoise : 2 équipes championnes de l'Indre sont qualifiées au championnat de France. Le club organise les 24h de pétanque en septembre prochain.

- Roller club blancois : Guy PANOUILLOT annonce que le tournoi du club aura lieu les 4 et 5 juin à la Bulle. Il précise qu'il est possible que cette manifestation ne soit pas maintenue par rapport au risque d'inondation de la structure.

- Tennis club blancois : une animation aura lieu le samedi 11 juin prochain sur le site du stade Vélodrome.

- Tir sportif blancois : Deux adultes du club (dont Jérôme PERROCHON, président du TSB) vont participer au championnat de France Armes Anciennes. Neuf enfants de l'école de tir du club sont qualifiés pour les championnats régionaux.

- USB Football : Le premier tournoi U15 féminines doit avoir lieu le samedi 4 juin. Tous les terrains sont actuellement interdits. Le tournoi « Christian Saupic » catégorie U13 aura lieu le samedi 18 juin prochain. La date de l'assemblée générale du club est à définir. Un méchoui est organisé à la fin du mois de juin.

Didier CIRET relate qu'effectivement les terrains de foot ne sont pas praticables en ce moment en raison des intempéries.

- Vélo club blancois : La randonnée VTT « La Blancoise » aura lieu le 10 juillet 2016 (date modifiée par rapport aux années précédentes) avec différents parcours : 20 et 30 kms parcours familiaux, 40 et 50 kms parcours plus techniques. Le départ s'effectuera à l'ancienne gare du Blanc. La réunion internationale de demi-fond est reconduite le 30 juillet 2016 au stade Vélodrome.

- A.S. Collège Les Ménigouttes : L'association n'est pas représentée mais Samuel SAUDRAIS signale qu'une équipe de triathlon a été qualifiée au championnat de France UNSS. (Collaboration entre le club des dauphins et l'option natation du collège des Ménigouttes).

Guy PANOUILLOT relate qu'il y a des associations qui ne sont ni excusées, ni représentées aux réunions. Certaines personnes présentes ne voyant pas un club, dont elles font également partie, le représentent. Il n'y a donc plus d'échanges. En réunion, des informations sont données afin que chaque club les communique et cela n'est pas fait. Il est donc demandé à ce que la personne qui représente un club soit une personne du bureau.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Mme VRIGNAT (conseillère municipale/Commission sport) est excusée et devait être représentée par M. CAILLAUD (conseiller municipal). M. CAILLAUD n'est pas présent ce soir.

Le Président de l'OMS annonce qu'une minute de silence va être respectée pour M. Michel MONNET, secrétaire du club de billard depuis 2012 et présent au club depuis plusieurs années, qui est décédé.

Dominique JACQUET (service municipal des sports) et Laurence DUC (correspondante de la Nouvelle République) sont remerciés pour leur présence.

II/ Eveil sportif

Guy PANOUILLOT relate que suite à une demande de clubs mais plus particulièrement à une demande des parents par rapport aux jeunes enfants souhaitant pratiquer une activité sportive, la base de plein air fait, depuis un certain nombre d'années maintenant, ce que l'on appelle de l'éveil sportif pour les enfants de 4 à 6 ans. A partir de 6 ans, une question se pose : quelle activité sportive peuvent pratiquer les enfants à partir de cet âge ?
Il est demandé quels sont les clubs qui prennent les enfants avant 8 ans ? Attelage blancois, handball club Le Blanc (7 ans), association Jeanne d'Arc (3 ans), club des dauphins (5-6 ans), ASSG basket (7 ans), tennis de table Brenne Le Blanc (7 ans), judo club blancois, …
La parole est donnée à Thierry GOIZEL, directeur de la Base de plein air.
L'éveil sportif existe depuis 18 ans environ. Il est parti d'un constat des parents qui voulaient faire faire une activité sportive à leur(s) enfant(s) mais les clubs leur disaient que les enfants étaient trop jeunes.
A l'époque, la base de plein air a profité d'un programme leader au niveau du parc de la Brenne pour pouvoir acheter du matériel spécifique adapté aux petits. Lorsque l'éveil sportif a débuté, il y avait 3 enfants. Les enfants étaient acceptés à partir de 3 ans. Aujourd'hui, il y a 25 enfants maximum. Thierry GOIZEL en profite pour remercier les clubs qui participent à l'éveil sportif.
Il précise que la base de plein air assure les premières séances (motricité, adresse). Des activités comme l'escalade, la spéléologie, baptême de canoë, le vélo sont initiées par la base de plein air. Tous les enfants découvrent les activités sur une ou deux séances. Ces séances sont dirigées par les bénévoles des clubs participants. Le créneau d'éveil sportif est le jeudi de 17h30 à 18h30.
L'objectif de l'éveil sportif pour la base de plein air, n'est pas de garder les enfants ou d'avoir des licences mais de promouvoir l'activité des clubs.
Certains parents ont évoqué leur regret que l'éveil sportif ne se poursuive pas au-delà de 6 ans car il est difficile de faire choisir une discipline aux enfants. A cet âge, les enfants veulent changer régulièrement de sport (1 discipline par trimestre, par exemple). Il est précisé que l'éveil sportif n'est pas la vocation première de la base de plein air. Thierry GOIZEL est déjà intervenu lors d'un comité directeur de l'OMS il y a 4 ou 5 ans pour évoquer ce sujet.
Il est suggéré qu'il serait peut-être intéressant de réaliser un éveil sportif pour les 7-9 ans en ayant le même système que celui des 4-6 ans.
Pour cela, il faudrait savoir si les clubs sont intéressés. Il serait probablement possible de faire des sessions de disciplines sur plusieurs semaines au lieu d'une ou deux séances, avec un créneau plus important pour cette tranche d'âge. La base de plein air n'est actuellement pas en mesure de prendre en charge un autre créneau éveil sportif pour les plus grands pour des raisons de fonctionnement surtout à partir du mois de mars jusqu'à la période hivernale environ (gestion de l'activité propre de la BPA : stages, groupes,…).
Guy PANOUILLOT intervient et demande aux clubs combien de petits sont actuellement licenciés ? Le club de hand a actuellement une douzaine d'enfants entre 7 et 11 ans et 2 enfants de 7 ans en essai depuis peu pour une inscription la prochaine saison ; le tennis de table a 5 petits et offre les 5 premières séances ; l'association Jeanne d'Arc prend les enfants en cours d'année et offre de 3 à 5 séances d'essai ; le club de basket a 7-8 petits ; le club de natation a environ une trentaine d'enfant sur le créneau d'apprentissage à la natation ; le club de horse-ball précise qu'il y a une équipe Moustiques (enfants de 6 à 8 ans). Le club d'attelage ne fait pas actuellement de cours régulier. En revanche, il pourrait être envisageable, s'il y a deux enfants par exemple, de réaliser des cours plus réguliers chez Mme COLLEE. Tout dépendra s'il y a un créneau horaire et un jour à respecter ou non.
Le Président de l'OMS souligne que des parents d'enfants de l'éveil sportif (4-6 ans) se demandent ce qu'ils peuvent leur faire faire ensuite.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Il est proposé dans un premier temps que les clubs prenant les enfants à partir de 6 ans, soient recensés.
Est-il envisageable de faire une suite à la formule proposée par la base de plein air actuellement ?
Mme GARLEJ, représentante de l'AJA, annonce que le club peut s'associer à ce projet mais sur une courte période, dans le cas où les enfants viendraient sur les créneaux du club, car il y a un travail à effectuer avec les licenciés pour le gala de fin d'année et pour les compétitions.
Il est rétorqué que l'idée serait de mettre en place un créneau exclusivement pour l'éveil sportif des 7-9 ans. Par exemple, si le créneau des 7-9 ans est le jeudi de 18h à 19h à la suite du créneau des 4-6 ans, les clubs participants au projet devront utiliser ce créneau sur un nombre de séances défini. Si sept clubs s'associent au projet, il y aurait 5 séances à prendre en charge par chaque club (35 semaines scolaires). Ensuite, il y aura la question d'assurance, de licence, etc…
M. BRUNET, secrétaire du handball club Le Blanc, relate que les licences sont obligatoires pour une question d'assurance.
Thierry GOIZEL informe que pour l'éveil sportif des 4-6 ans, chaque enfant a une licence UFOLEP. Le but est que les clubs fassent découvrir leur activité. Si les enfants souhaitent partir en cours d'année pour s'inscrire dans un club ce n'est pas un problème.
Il y a une réelle demande pour les 6-10 ans. Qu'est-ce qui est proposé aux enfants qui ne veulent pas s'engager dans une activité sportive sur une année complète ? Ils ont tout de même cette volonté d'avoir une activité sportive.
Est-ce que l'on peut faire 3 séances par club ? Un exemple est cité : Pour la discipline rugby, pour les petits, c'est du lancer de balle. Il n'est pas possible d'appeler cela du rugby. Thierry GOIZEL estime que pour les enfants de 7 à 11 ans, il est possible de faire découvrir les disciplines autrement, de façon plus technique.
Guy PANOUILLOT reprend la parole au sujet des licences. Actuellement, les enfants ont une licence UFOLEP. Il est envisageable de dire que les 6-8 ans pourrait prendre une licence UFOLEP pour leur permettre de « toucher » à plusieurs activités.
Un moyen devra être trouvé pour éviter que les parents aient plusieurs licences à payer si les enfants décident de s'inscrire après un trimestre ou en cours d'année dans un club. Cela peut revenir cher aux parents.
Le président de l'OMS propose, tout en précisant que le bureau devra en reparler, que l'OMS prenne en charge les licences UFOLEP des enfants 6-8 ans.
Il est demandé si les clubs seraient intéressés ou partie prenante pour prendre un créneau pour les 6-8 ans sur un certain nombre de séances dans l'année scolaire ? Il précise que la décision ne sera pas prise ce soir, mais a besoin de savoir si l'OMS lance une réunion pour cela.
Thierry GOIZEL souligne qu'il faut réfléchir mais pas en culture club. Il faut avoir une vision plus générale.
Le créneau défini sera le même toute l'année car il faut aussi que les parents s'organisent. C'est un créneau supplémentaire où il y aura une coordination pendant un trimestre avec 3 ou 4 séances : par exemple, ce sera gym, ensuite judo, etc…
Guy PANOUILLOT explique que ce créneau permettra aux 6-8 ans de pouvoir découvrir différentes disciplines sur une saison sportive. Il réitère la question : est-ce que sur le principe une réunion doit être prévue ? Oui.
Il est rappelé qu'il y a 3-4 ans, ce sujet avait été abordé. L'idée était de trouver une solution mais finalement peu de clubs étaient intéressés.
Le projet va être relancé avec ce créneau horaire et sera étudié pour voir ce qui est possible de mettre en place.
Par exemple, si le créneau de la période hand est sur un créneau du club de hand, serait-il possible d'ajouter les enfants de l'éveil aux autres ? Pour l'AJA, cela pourrait être un autre. Il faut réfléchir si cela est réalisable.
Le nombre de séances (période) dépendra du nombre de clubs participants.
Thierry GOIZEL est remercié pour son intervention.

III/ <u>Présentation du bureau de l'OMS</u>

Guy PANOUILLOT fait la lecture de la composition du bureau de l'OMS.
Président : Guy PANOUILLOT
Président d'honneur : Pierre GRIGNARD
Vice-président : Robert VIEILLERIBIERE

Office Municipal des Sports Le Blanc

Secrétaire : Rémy LOISEAU
Trésorier : Hubert WELTER
Membres de droit : Didier CIRET, Georges MARTINO
Membres : Bruno SOULET, Philippe PASQUIERS.

IV/ Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 4 novembre 2015

Guy PANOUILLOT rappelle que le compte-rendu est sur le site internet de l'OMS.
Contre : 0 ; Abstention : 0.
Le compte-rendu est approuvé et adopté à l'unanimité.

V/ Saison sportive 2016-2017

1- Installations Sportives

- Réunion au Lycée Pasteur

  Le gymnase Pasteur sera en travaux pour la réalisation de nouveaux vestiaires et d'une salle de musculation à la place des vestiaires scolaires et clubs et du hall existants.
  Il sera fermé pendant une certaine période. Il a été obtenu lors de cette réunion que les travaux débutent au moment des vacances de Pâques (en avril 2017) plutôt qu'à la rentrée de septembre 2016, et doivent se terminer vers la fin du mois de juillet 2017.
  Une majorité des clubs utilisant les gymnases sont concernés ainsi que les établissements scolaires du secondaire. Il est regrettable que le Lycée Pasteur et le collège des Ménigouttes ne soient pas représentés à ce comité directeur.
  Durant cette période de travaux, l'association Jeanne d'Arc et le roller club blancois devront être « relogés ».
  L'OMS et Didier CIRET ont décidé que le matériel de gymnastique sera transporté avec l'aide du club, au gymnase Jean Moulin. Des créneaux seront définis dans la mesure du possible afin que le club puisse fonctionner « à peu près normalement ». Il est annoncé qu'il y aura probablement une réunion de répartition des créneaux quelques temps avant les vacances de Pâques pour qu'un nouveau planning soit réalisé pour la période de travaux. Il faudra trouver des arrangements.
  Robert BARTHE (ASSG Basket) prend la parole pour signaler que le club demandera moins de créneaux d'entraînement pour la prochaine saison : un créneau pour une équipe sénior filles, un créneau loisir et un créneau enfants.
  Guy PANOUILLOT informe que l'UNSS du mercredi après-midi ne sera probablement plus prioritaire au gymnase Jean Moulin. L'UNSS sera transférée au gymnase des Ménigouttes si des créneaux sont demandés par l'AJA le mercredi après-midi.
  D'après Mme GARLEJ, il ne devrait pas y avoir de demande de créneaux le mercredi après-midi car actuellement les cours de gym débutent à 17h.
  Le club de roller, lui, ne pourra pas bénéficier de gymnase (discipline qui ne peut pas être pratiquée sur le revêtement de sol des gymnases municipaux blancois) mais pourra s'entraîner à la bulle lorsqu'elle sera disponible.
  Les travaux auront donc lieu début avril pour que l'installation soit prête pour le mois de septembre 2017.
  Didier CIRET ajoute que « si tout le monde y met du sien, cela devrait bien se passer. ». Le Collège des Ménigouttes devra partager le gymnase durant cette période car il y aura des transferts d'activités. Il est rappelé qu'actuellement, l'établissement scolaire utilise l'infrastructure à plus de 90% du temps.
  L'une de priorités est que les clubs locaux puissent fonctionner.
  La situation sera un peu compliquée mais ne dure que 3-4 mois.

- Dojo :

  Le judo club blancois n'étant pas représenté ce soir, il sera discuté à un autre moment, de la décision prise lors de l'assemblée générale de l'OMS par rapport au créneau judo handicap.

- Petites vacances scolaires :

Office Municipal des Sports Le Blanc

Chaque année, il y a des soucis et il est dit que l'OMS est responsable si les clubs n'ont pas de créneaux sur les installations sportives. Il est donc à nouveau rappelé que les installations sportives sont fermées pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, vacances d'hiver et de printemps) sauf si les clubs font une demande de réservation de créneaux (entraînements ou autre). Les demandes doivent être impérativement transmises avant la date-butoir notifiée sur le courrier qui est envoyé par l'OMS. Il peut arriver qu'il y ait des travaux sur les installations sportives.
L'OMS doit obligatoirement être informé de l'utilisation des installations sportives pour éviter toute utilisation sauvage.

- Dégradations :
  Guy PANOUILLOT informe qu'il y a eu plusieurs dégradations sur les installations sportives municipales (casiers Club de volley et Club d'escalade fracturés ; porte bureau gymnase Jean Moulin fermée à clé et abîmée ensuite ; porte d'entrée gymnase Ménigouttes forcée (clé temporaire actuellement) ; local de matériel athlétisme du Lycée Pasteur sur le site des Ménigouttes fracturé).
  Mme THIBESSARD, trésorière Brenne Blanc Gym, relate qu'il y a eu des vols dans le placard du club au dojo, sans effraction. Il n'y a pas d'explication à ces vols…

- Réunions de répartition des créneaux :
  Philippe PASQUIERS, responsable de la commission de répartition des installations sportives municipales, informe que les réunions auront lieu avant fin juin. Les dates seront fixées en fonction de son emploi du temps professionnel.

Didier CIRET annonce officiellement que le Lycée Pasteur n'a plus de convention concernant les installations sportives municipales et n'est plus prioritaire sur le gymnase Jean Moulin avec un quota d'heures. La convention devrait être envoyée dans les jours à venir à la Municipalité par la Région qui est d'accord sur les termes. La seule convention toujours en vigueur à ce jour, est que le ou les collèges sont prioritaires pour un quota d'heures de 10h/semaine sur le gymnase Jean Moulin. Cela avait été décidé avec le département lorsqu'il avait participé au financement du gymnase.
Le Lycée n'a plus à imposer un quota d'heures par rapport à la priorité.

Guy PANOUILLOT reprend la parole et souligne que quatre associations concernées par les sujets abordés, ne sont pas présentes ni représentées. Ne faudrait-il pas augmenter la pénalité financière d'absence aux réunions de l'OMS ?

2- Aide à la formation diplômante

Les membres de la commission se sont réunis en avril dernier. Plusieurs dossiers déposés ont été aidés financièrement : 1 formation Brevet fédéral école de tir, 1 formation Certificat de Qualification Professionnelle plieur réparateur parachutisme, 1 formation Monitorat fédéral parachutisme, 1 formation Piloxing (Brenn'Fitness), 3 formations Juge 1 Gymnastique Artistique Féminine, 1 formation Juge 2 Gymnastique Rythmique, 2 formations Initiateur basketball, 1 formation Initiateur Structure Artificielle Escalade, 1 formation Brevet fédéral 1 natation, 1 Brevet fédéral éducateur aquasanté, 1 formation ABC et 2 formations entraîneur adjoint course hors stade.
La prochaine réunion sera programmée en fin d'année 2016 en fonction du nombre de dossiers déposés.

3- Actions spécifiques manifestations

Lors de l'assemblée générale de l'OMS, il a été voté que les subventions de fonctionnement ne seraient pas impactées par la baisse des subventions mais plutôt les actions spécifiques manifestations. Il est rappelé que depuis 3 ans, il y a des baisses de subventions.
Les membres de la commission actions spécifiques manifestations se sont réunis pour statuer sur le devenir de cette commission. Après calcul, et en prenant en compte une baisse de 10% des subventions municipales en 2017, il resterait environ 1 000 euros. Il a été décidé de clore cette commission. L'OMS

Office Municipal des Sports Le Blanc

demande donc à la municipalité que cette somme soit versée pour la commission aide à la formation diplômante.
Si les dotations de l'Etat diminuent encore dans les années à venir, les subventions de fonctionnement finiront par subir cette baisse qui, jusqu'à présent, était répercutée sur la subvention actions spécifiques manifestations.

Guy PANOUILLOT informe que les sénateurs ont une somme à distribuer. Une aide financière peut être attribuée aux collectivités qui en font la demande.
Les Députés ont également une somme à distribuer. Actuellement, 2 ou 3 associations blancoises adhérentes à l'OMS ont obtenu une aide de la part de Jean-Paul CHANTEGUET, député de l'Indre. Il invite les clubs qui le souhaitent à en faire la demande.
Francis TREMBLAIS, président Tennis de table Brenne Le Blanc, demande s'il est possible que ce soit l'OMS qui fasse la demande et répartisse l'aide ensuite ?
L'OMS n'a pas le droit de le faire avec des subventions publiques. C'est à chaque club de faire la démarche. De plus, si l'OMS avait le droit de faire cela, la somme serait répartie entre tous les clubs. Il signale qu'il y a des clubs qui s'efforcent de trouver des subventions et d'autres non…

4- <u>Mini-bus</u>

- <u>Attelage</u> :

  Deux associations avaient demandé, il y a quelques temps, s'il était possible de faire poser un attelage sur le mini-bus. Un devis avait été demandé. Mais avant de procéder à la pose de l'attelage, l'assurance MAÏF a été recontactée par courrier afin d'obtenir une réponse écrite concernant les conditions du contrat en cas de « tractage » d'une remorque avec le mini-bus.
  Il est donc possible de tracter une remorque de -750kg. Par contre, le contrat ne prévoit pas la couverture de la remorque et de son contenu en cas d'accident.

- <u>Convention</u> :

  Il est prévu dans la convention actuelle (signée par tous les clubs qui souhaitent utiliser le mini-bus) que le chauffeur du véhicule doit avoir 3 ans de permis.
  Une demande d'un club a été effectuée il y a peu, pour savoir s'il était possible qu'une personne (personne de confiance) ayant moins de 2 ans de permis de conduire puisse conduire le mini-bus.
  L'assurance a été contactée pour savoir s'il y avait une restriction au niveau du nombre d'années de permis de conduire pour être chauffeur du mini-bus et de transporter des enfants. La MAÏF n'a pas de restriction à ce niveau.
  Il est rappelé qu'en cas d'accident, la responsabilité du président et du club est engagée. Mais c'est le contrat d'assurance de l'OMS qui fonctionnera.
  Le sujet a été abordé en réunion de bureau et la majorité des membres est pour rester à 3 ans de permis.
  Samuel SAUDRAIS prend la parole et informe qu'il est l'initiateur de la demande. Il précise que le club des dauphins a souscrit pour cette occasion, un contrat (auprès de la MAÏF qui est également leur assurance) qui se substitue à celui de l'OMS ou à celui de l'EFP LB car le club partait avec 2 mini-bus.
  Il ajoute également qu'il avait confiance, et qu'il n'aurait pas laissé un autre jeune le conduire.
  Quelque soit la décision de l'OMS, serait-il possible de laisser conduire une personne ayant moins de 3 ans de permis si le club souscrit un contrat d'assurance qui se substitue à celui de l'OMS, ? car ce serait « utile » pour le club.
  Rémy LOISEAU intervient en disant que le mini-bus de l'OMS est assuré. Il explique qu'à l'origine dans le premier contrat chez GROUPAMA, il était stipulé que le conducteur devait avoir un âge minimum. A ce jour, il y a eu changement d'assurance (MAÏF), et il n'est pas spécifié dans le contrat actuel un minimum d'années de permis pour conduire le véhicule. Est-ce qu'effectivement la convention doit rester ainsi ou être modifiée à ce niveau là ? en sachant tout de même que le véhicule et le transport de 8 personnes sont confiés à un jeune conducteur.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Guy PANOUILLOT évoque son inquiétude face à la responsabilité en cas d'accident. Est-ce le président du club ? ou le président de l'OMS qui serait responsable ? Rémy LOISEAU répond que dans le contrat, il n'y a aucune condition particulière et que le véhicule est assuré peu importe l'ancienneté du conducteur et que c'est l'OMS qui a décidé qu'il fallait avoir 3 ans de permis de conduire.
Suite à l'émission de propositions de clubs, le Président de l'OMS demande à l'assemblée s'il faut laisser les 3 ans de permis ou baisser à 2 ans ? Ou tout pendant que le/les conducteurs ont le « A » ne pourront pas conduire le véhicule ? car il n'est pas possible de s'adapter à chaque cas en fonction des demandes.
Les avis sont partagés puisqu'il ne faut pas oublier que si un jeune a fait la conduite accompagnée, il aura le « A » 2 ans. En revanche, s'il n'y a pas eu conduite accompagnée, ce sera 3 ans. En pratique, il ne sera pas possible de vérifier et d'être certain s'il y a eu ou non conduite accompagnée à moins de demander une attestation.
Vote :
Minimum 3 ans de permis pour conduire le mini-bus de l'OMS : Voté à la majorité.
Minimum 2 ans de permis pour conduire le mini-bus de l'OMS : 3 votes pour.
Le nombre d'années minimum pour conduire le mini-bus de l'OMS reste à 3 ans suite au vote des représentants des clubs présents.

- Parking :
  A compter du jeudi 2 juin, le parking de la Maison des Sports sera fermé en raison des travaux à l'école Jules Ferry (réfection des toitures et pose de panneaux photovoltaïques). Le mini-bus devra être stationné sur le parking de l'école Georges Sand. Une place matérialisée sera mise en place pour le véhicule.
  Les clés et les papiers (papiers véhicule et cahier de bord) seront à récupérer et à rapporter à la maison des sports.
  Le parking sera bloqué du 2/06 à fin juillet 2016.
  Etant donné la situation actuelle (pénurie de carburant), les clubs utilisant le véhicule, s'engagent à faire le plein complet de carburant.

  Il est également signalé que les clubs peuvent se garer avec leur voiture personnelle sur le parking en dessous de l'école Jules Ferry lorsqu'ils viendront à la Maison des Sports. L'entrée du bâtiment se fera soit par la porte vitrée, soit par la porte à l'arrière du bâtiment (côté Centre Médico Sportif).

- Rehausseurs pour les enfants de -10 ans :
  Il est rappelé que les clubs transportant des enfants de -10 ans, doivent se munir de rehausseurs. L'article concernant ce sujet est à disposition à la Maison des Sports.

5- Compte de résultat

La ville avait demandé aux clubs de fournir le compte de résultat : ce qui a été fait. Il sera demandé aux clubs qui ne font pas un document lisible, de réaliser un tableau avec 2 colonnes (dépenses et recettes) en incluant les différentes lignes ainsi que les totaux, et faire apparaître l'excédent ou le déficit. Une demande supplémentaire est effectuée : les clubs devront également transmettre ce qu'ils ont en banque (compte chèque, livret, etc…). Les informations transmises permettront de voir si les clubs sont en difficulté mais n'influenceront pas les subventions à venir.
Les assemblées générales commencent, les documents peuvent être amenés à la maison des sports quand ils sont prêts.

6- Le Blanc Sports n°33

Le président de l'OMS demande si tous les clubs ont eu un exemplaire ? Oui.

7- Forum des associations 2016

Le forum aura lieu le samedi 10 septembre 2016.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Guy PANOUILLOT fait la lecture des associations de l'OMS qui n'ont pas répondu si elles participeraient ou non au forum (date-butoir : V 27/05/16). Il leur est demandé de transmettre le coupon-réponse complété qu'il y ait participation ou non. Cela évite les relances.
Il insiste en disant que le comité d'organisation doit avoir au maximum fin juin, toutes les informations pour effectuer la réservation du matériel auprès de la Municipalité.
La parole est donnée à Samuel SAUDRAIS, directeur du Centre culturel du Blanc.
L'organisation de l'édition 2016 sera similaire à celle de l'année passée. Le projet de mettre une scène à l'extérieur sera probablement abandonné car il n'y a pas beaucoup de proposition d'animation pour l'instant.
Le débat du samedi matin (10h-12h) est renouvelé.
Un courrier sera envoyé prochainement pour demander aux associations des idées de thème à aborder. Ces idées de thème pour le débat sont « un prétexte » : c'est surtout un moment de rencontre où les clubs échangent entre eux sur les problèmes de fonctionnement ou tout simplement si tout va bien, échanger sur les méthodes de travail employées. Le comité d'organisation fera appel à une aide extérieure (FOL 36) qui est sollicitée depuis plusieurs années maintenant. L'intervenant sera très certainement le même. Il agit plutôt comme un animateur de rencontres, d'ateliers pour forcer la discussion et les échanges entre les responsables associatifs.
M. SAUDRAIS invite toutes les associations à venir au débat. Les échanges sont très intéressants puisqu'en général toutes les associations sont dans la même situation (problème de gestion et de valorisation des bénévoles, gestion administrative, gestion financière, etc…). L'intervenant apporte aussi quelques solutions.
Guy PANOUILLOT reprend la parole et informe qu'un café et une viennoiserie seront offerts uniquement aux participants du débat.
Troc'O Sport : la 2e édition aura lieu durant le forum des associations. Des tracts seront distribués dans les écoles.
Etienne BUCHMANN, excusé ce soir, est à l'origine de ce troc. Il fait appel aux bénévoles pour l'aider le samedi matin. S'il y a des intéressés, ils devront prendre contact directement avec lui.
Le Président de l'OMS rappelle aux clubs que s'ils ont du matériel sportif à vendre, ils peuvent le faire par le biais du troc'O sport le jour du Forum.

8- Questions diverses

- *Sport-Santé :*

  Marie-Hélène GUY (DDCSPP 36) qui est venue à une assemblée générale de l'OMS il y a 2-3 ans, a contacté l'OMS pour savoir s'il était possible de prendre en charge une conférence avec des médecins (notamment de la région). Cette conférence serait ouverte à toutes les professions médicales, mais également à tout le monde. L'objectif est d'inciter les gens à faire du sport. Pour cela, il faudra pouvoir leur proposer des activités (marche, natation, vélo, etc…) à la suite de la conférence.

  Il a été précisé à Mme GUY que pour 2016 cela paraissait difficile d'organiser cette manifestation (autres projets en cours, délai très court). Pour 2017, il faut y réfléchir et se rapprocher des clubs afin de savoir s'ils se sentent concernés pour la conférence mais aussi pour aider les personnes qui ont besoin de faire du sport.

  Bruno SOULET prend la parole. Par le biais de la conférence, il semblerait qu'ils veulent inciter les personnes ayant des pathologies particulières (diabète, sclérose en plaque, etc…) à faire du sport. Le médecin ferait la conférence et expliquerait qu'il est intéressant de faire du sport.

  Il faudrait savoir en amont, quels seraient les clubs volontaires pour proposer des activités à ces personnes ? Il suppose que le but étant aussi qu'à la fin de la conférence, certains clubs puissent réaliser quelques inscriptions si les personnes souhaitent s'inscrire, et que les personnes atteintes de diabète, de sclérose en plaque ou encore celles avec des problèmes de mobilité puissent avoir des renseignements immédiatement.

  Pour le moment, il n'y a pas plus d'informations que cela. L'avis et l'accord des clubs sont sollicités avant toute chose pour pouvoir éventuellement réaliser cette « manifestation ». Il y a effectivement des sports faciles d'accès comme la marche à pied. Mais s'il n'y a rien à proposer après la conférence, cela ne portera pas ses fruits.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Guy PANOUILLOT reprend la parole et évoque que dans le cadre de la commission aide à la formation diplômante, Frédéric ANTIGNY, entraîneur du club des dauphins, a été reçu puisqu'il a suivi la formation « Nager Forme Santé ».
Samuel SAUDRAIS, président du club des dauphins, explique que la Fédération française de natation a été dans les premiers à « se lancer » sur des créneaux de sport-santé et en développant le côté formation à destination des éducateurs sportifs.
Frédéric ANTIGNY a été assez surpris du niveau et de l'apport de cette formation. L'apport de données médicales concernant certaines pathologies était élevé, même très poussé pour que la natation puisse aider les malades dont certaines pathologies ont été citées par Bruno SOULET. Il est précisé que l'on ne parle pas encore du sport sur ordonnance dans ce cas.
La natation serait apparemment reconnue pour aider à être le mieux possible, et non pour aider à soigner. Mais cela peut faire partie du soin.
Pour l'instant, le club des dauphins n'a pas identifié de créneau « Nager Forme Santé ». La Fédération française de natation souhaiterait qu'il soit créé des créneaux spécifiques pour que ce ne soit pas intégré dans les créneaux existants des clubs. C'est en cours de réflexion et de travail au niveau du club blancois. Frédéric ANTIGNY rencontrera certainement des personnes du corps médical, dont probablement Bruno SOULET, pour voir comment il sera possible d'identifier un créneau à ce niveau là.
Le président du club relate que depuis 2-3 ans, quelques personnes viennent pratiquer la natation ou l'aquaforme. Ces personnes ne viennent pas forcément spontanément mais plutôt parce que leur médecin a conseillé qu'il serait bien de faire de la natation.
Le président de l'OMS demande si d'autres clubs sont dans le même cas ?
L'école française de parachutisme propose des sauts pour les personnes handicapées physiques. Le tir sportif précise qu'il y a des tétraplégiques qui pratiquent le tir. Le club d'athlétisme a voulu créer à un moment donné, un créneau pour les personnes ayant un léger handicap (courir, faire de la marche rapide).
Bruno SOULET rappelle qu'il y a dans ce projet une notion d'hygiène de vie. Le sujet des diabétiques est abordé très régulièrement. Théoriquement, il leur est souvent rappelé qu'il faut qu'ils aient une activité physique. La conférence serait vraiment ciblée.
Ce qui n'est pas su actuellement, c'est si la conférence concernera les personnes ayant un handicap ou si c'est pour entraîner celles qui ont des pathologies particulières et que le sport fasse partie du soin.
Samuel SAUDRAIS signale que la formation « Nager Forme Santé » serait plus dans ce cadre là.
Guy PANOUILLOT relate que ce projet serait fait dans le cadre du CNDS. Il y a donc un dossier CNDS à réaliser. Mme GUY recontactera l'OMS en septembre prochain pour 2017.
Le souci actuel est de savoir dans quel cadre réaliser ce projet ? Et à quel moment ?
Cette manifestation a déjà eu lieu à Châteauroux en 2015.
Lorsque l'OMS rencontrera Mme GUY et aura plus d'informations, les clubs seront recontactés.

Mme RICHARD, représentante du CERB, demande si le gymnase sera disponible le mardi 7 juin 2016 à 18h afin d'informer les licenciés s'il y a entraînement ou non ?
Guy PANOUILLOT demande à Samuel SAUDRAIS si le matériel entreposé au gymnase sera enlevé en totalité à cet horaire ? M. SAUDRAIS répond qu'à 18h, tout le matériel sera enlevé.
Le club d'escalade pourra donc maintenir son créneau d'entraînement.

Guy PANOUILLOT donne la parole à Didier CIRET au sujet des travaux réalisés, en cours de réalisation ou à effectuer.
La piste d'athlétisme sera partiellement ou totalement in-opérationnelle le mois de juillet prochain. En effet, suite à des malfaçons lors de la conception, l'entreprise Eurovia va reprendre la totalité de la demi-lune (les malfaçons sont visibles : flaques d'eau, etc…). Il n'y a pas de stage d'athlétisme en juillet. La piste devrait être prête en août (un stage d'athlétisme est prévu).
Le tour de piste risque d'être fermé quelques jours. La Municipalité rencontre le chef de travaux prochainement et pourra donner ensuite plus d'informations.
Alain MICHEL, président Le Blanc Athlétisme, relate que le club avait demandé des rails pour le portique du saut à la perche car cela n'avait pas été fait lors de la réfection de la piste.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Didier CIRET répond que cela fait partie des malfaçons et qu'en principe, les rails devraient être intégrés. Il ajoute que ce genre de dysfonctionnement ne devrait pas exister.
Le panneau d'affichage (table de marque) au gymnase des Ménigouttes pour le handball et les autres sports, est commandé et sera installé pour la prochaine saison.
A la demande du club d'escalade de la région blancoise, une réunion a eu lieu il y a quelques temps avec les principaux utilisateurs (dont certains sont absents au comité directeur) concernant l'entretien et le changement des prises du mur d'escalade du gymnase Jean Moulin.
Il est expliqué que lors de la livraison du mur d'escalade, il y avait un certain nombre de prises. L'entretien du mur et le changement des prises sont réalisés et financés principalement par le club d'escalade. La Base de plein air a participé à un moment donné.
La réunion a été provoquée pour essayer de partager les frais entre tous les utilisateurs. Le Lycée Pasteur et le collège des Ménigouttes ont fait valoir qu'il n'y avait pas de crédit. C'est regrettable.
La Municipalité a inscrit une somme de 1 000 euros afin de pouvoir changer quelques prises d'escalade. Il a été demandé au président du CERB de fournir une liste de prises « utiles ». Lorsque la liste sera transmise, la commande sera passée. Ensuite, elles seront mises à disposition pour refaire les voies.
Didier CIRET précise qu'il souhaite qu'à l'avenir, tous les utilisateurs participent financièrement (notamment le collège des Ménigouttes et le lycée Pasteur). Il relate que les collèges et le lycée ont une dotation annuelle du département (collèges) ou de la région (lycée) pour acheter du matériel de sport.
Suite à une demande insistante et urgente des professeurs d'EPS pour pratiquer le futsall au gymnase des Ménigouttes, Didier CIRET a rencontré M. INGELAERE, principal du collège des Ménigouttes, après les vacances de février.
L'accord pour pratiquer le futsall, avec des ballons en mousse, dans cette installation sportive a été donné à condition que le collège prenne à sa charge les protections pour les points saillants de la main courante, des entrées et le coin du vestiaire.
Il a été fourni à M. INGELAERE les références d'un artisan local qui pouvaient réaliser les protections ainsi que des catalogues de sports. A ce jour, la Municipalité n'a pas eu de retour.
Fabrice PELTRET, président de l'USB Football, a souvent rencontré le principal du collège pour d'autres sujets mais pas pour celui-ci. Il n'en était pas informé. Il ne veut pas entrer dans une polémique bête et inutile mais doute que le principal ait envie d'acheter les protections car il ne lui en a pas du tout parlé.
Didier CIRET précise que cette demande émane des professeurs d'EPS de la classe foot du collège.
M. PELTRET a rencontré M. INGELAERE pour l'avenir de la classe foot. Le sujet des protections n'a pas été abordé.
Didier CIRET insiste à nouveau : Dans l'immédiat, le futsall est interdit au gymnase des Ménigouttes. Le principal s'était engagé à acheter les protections. Au niveau tarif, ce n'est pas exorbitant (environ 200/250€ pour la totalité).

Guy PANOUILLOT demande aux clubs s'ils ont reçu un courrier concernant les TAP pour la prochaine saison. Les clubs concernés ont reçu le courrier.
Il annonce que les créneaux sont sensiblement identiques. En fonction des écoles, ce sera les lundi, jeudi et vendredi de 15h à 16h.

Philippe BOUCHERON, président du Volant blancois, demande si un courrier sera envoyé pour la réservation des créneaux pour les vacances d'été ?
Philippe PASQUIERS répond qu'un courrier sera envoyé avec une date-butoir pour répondre.

Guy PANOUILLOT souhaite à tous les clubs une bonne fin de saison et de bonnes vacances.

Fin de la réunion à 21h30, suivie du vin d'honneur.

Fait à Le Blanc, le 24 juin 2016.

Le Président de l'OMS,

Guy PANOUILLOT.

Office Municipal des Sports Le Blanc